

# L'ACCUEIL DE JOUR À LA MAISON DE RETRAITE DU MOULIN

## LE SAVIEZ-VOUS ?

La résidence du Moulin à Moirans-en-Montagne dispose d'un accueil de jour destiné aux personnes de plus de 60 ans vivant à domicile, atteintes de la maladie d'Alzheimer (ou maladies apparentées), ou présentant une dépendance (ou pathologies invalidantes).

### • LES OBJECTIFS

Pour l'usager il s'agit de rompre l'isolement en lui permettant de renouer des liens sociaux et amicaux, de valoriser ses capacités à travers des ateliers adaptés, de proposer diverses activités basées sur le plaisir et le bien-être et de retrouver des gestes de la vie quotidienne devenus difficiles à domicile afin de stimuler ou de maintenir son autonomie. Pour l'aidant, l'accueil de jour lui permettra de retrouver du temps libre, mais également d'accompagner la personne accueillie dans la compréhension de la maladie et des symptômes liés.

### • FONCTIONNEMENT

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h, l'accueil de jour est un lieu de vie ouvert pour les usagers pour une période allant d'une journée à plusieurs jours par semaine. Les horaires peuvent bien entendu varier en fonction des besoins des usagers ou des nécessités de service. La personne accueillie peut venir par ses propres moyens, mais en cas d'impossibilité le transport peut être assuré par le personnel de l'accueil de jour sur les villages du territoire Jura Sud. La restauration est assurée par la cuisine de l'établissement et les repas sont pris dans la salle à manger qui accueille tous les convives de l'EHPAD.

### • PRISE EN CHARGE

L'accueil de jour se situe dans l'établissement de la maison de Retraite du Moulin. Il comprend une grande salle au rez-de-chaussée aménagée d'un espace de repos, de différents espaces dédiés aux différentes activités et de sanitaire attenant. Différentes activités individuelles ou collectives sont proposées: ateliers mémoire, activités manuelles, musicales, corporelles, sorties, repas, etc. Une équipe qualifiée ayant suivi une formation spécifique à l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer prend en charge les personnes accueillies.

### • CONDITIONS D'ACCUEIL ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour être reçu à l'accueil de jour, il faut être âgé de plus de 60 ans ou bénéficier d'une dérogation de la maison départementale des personnes handicapées. Le dossier d'inscription doit être demandé auprès du secrétariat de l'établissement. Une partie médicale sera à faire compléter par le médecin traitant.

Le tarif par jour comprend la collation d'accueil, le déjeuner, le goûter, l'accompagnement pour la journée, le transport et la dépendance correspondante au GIR de la personne.



### PROJET : LA MAISON DES AÎNÉS

Le Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS) Jura Sud a pour projet de proposer un type d'hébergement intermédiaire entre le maintien à domicile et l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Résidence du Moulin). Pour mieux appréhender le besoin actuel sur l'ensemble du territoire Jura Sud, un questionnaire a été envoyé aux personnes susceptibles d'être intéressées par cette maison, mais vous pouvez également le remplir en ligne sur notre site internet [www.jurasud.net](http://www.jurasud.net), ou demander une version papier à Jura Sud ou à la mairie de votre commune. Le lieu retenu pour la réalisation de ce projet est une propriété située à Moirans-en-Montagne en face de la Résidence du Moulin.

La Résidence du Moulin se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.  
Résidence du Moulin - 4 rue du Moulin, 39260 Moirans en Montagne - tél. 03 84 42 65 00  
Email : [residence-moulin@jurasud.net](mailto:residence-moulin@jurasud.net)